

La Cour des comptes dresse le bilan de la mise en œuvre de la principale réforme sur la fonction publique du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique



Extrait :

En outre, les employeurs territoriaux se révèlent parfois assez généreux sur l'attribution des Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) liées à la parentalité et à certains événements familiaux (avec des modalités parfois plus favorables que dans la fonction publique d'État, alors que la parité devrait être la règle).

Ce qui automatiquement a pour conséquence d'abaisser la durée légale du travail.

La Cour des comptes presse donc le gouvernement de publier un décret qui doit harmoniser les pratiques dans ce domaine

Un texte qui fait partie des cinq décrets (sur 140 au total) prévus par la loi de transformation de la fonction publique **et non encore parus**.

Projet de Décret ASA liées à la parentalité et aux événements familiaux

